ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - LOIRE-ATLANTIQUE - PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

1er, 2e et 3e CANTONS DE NANTES



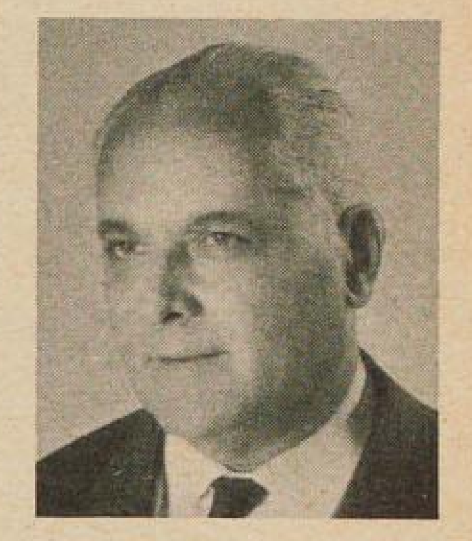
BERNARD LERAT

Adjoint au Maire de Nantes

CANDIDAT INDÉPENDANT

Suppléant :

JOSEPH BEUCHET



ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Voici les grandes lignes du programme que nous efforcerons de faire entrer en application si votre confiance nous investit du mandat législatif de la Première Circonscription de Loire-Atlantique.

● DÉFENSE DE LA CONSTITUTION DE LA Ve RÉPUBLIQUE :

— application stricte et exacte de la Constitution adoptée par le Peuple Français en 1958 : pour la stabilité; pour le fonctionnement intégral des institutions;

— respect du rôle législatif du **Parlement** et **dialogue** véritable entre le Parlement élu et le Gouvernement;

— respect du rôle des collectivités locales qui doivent conserver leur libre gestion et une administration autonome;

— respect de toutes les libertés garanties par la Constitution, en particulier de la **liberté d'expression** à la radio et à la télévision, et la **liberté d'enseignement.**

— réconciliation nationale par une amnistie complète.

● POLITIQUE ÉCONOMIQUE D'EXPANSION :

— **équilibre budgétaire** dynamique sans impôts nouveaux, par la suppression des dépenses improductives et des dépenses de prestige, par la réduction du budget militaire, compensée par une politique d'alliances efficaces;

— **équilibre** de la balance du commerce extérieur par une véritable politique de maintien des prix concurrentiels;

— **accroissement des investissements** dans toutes les branches et en particulier :

- pour la recherche scientifique (dans le domaine médical et industriel),
- pour l'enseignement : augmentation du nombre des maîtres et des établissements d'enseignement de tous ordres,
- pour les infrastructures indispensables : autoroutes, électrification du réseau ferré, liaisons aériennes, voies fluviales, téléphone,
- pour une véritable politique du logement : développement des logements sociaux, développement du financement par l'épargne et plus grande facilité donnée aux prêts à la construction.

● POLITIQUE DE JUSTICE SOCIALE :

— solution du problème de l'emploi :

- par le maintien d'un taux de croissance continu;
- par le développement des enseignements de formation professionnelle d'adaptation et de recyclage;
- par la création d'organismes d'échanges d'emploi, vraiment efficaces, pour les ouvriers, employés, ouvriers spécialisés, techniciens, cadres et ingénieurs;

— action sociale en faveur de certaines catégories défavorisées : mères de familles nombreuses, économiquement faibles, personnes âgées, anciens combattants, réfugiés;
— réforme de la gestion de la Sécurité Sociale pour résorber son déficit;
— plus juste répartition du temps de travail pour une politique des loisirs, condition indispensable du respect du droit à la Culture.

● RÉNOVATION DE L'ENSEIGNEMENT :

— des réformes partielles successives n'ont abouti qu'au désordre et à l'incohérence;
— le droit aux études doit être respecté par une véritable démocratisation de l'Enseignement, donnant des chances égales à tous, sans abaissement du niveau des études, tant dans l'enseignement public que privé.
— les classes pléthoriques doivent disparaître;
— les instituts technologiques doivent être multipliés;
— les facultés doivent être dotées d'un équipement moderne, principalement dans le domaine de la Recherche.

● CONSTRUIRE L'EUROPE :

— le rôle de la France dans le Monde de demain dépend étroitement de celui qu'elle jouera dans la construction de l'Europe;
— la construction de l'Europe est une nécessité pour la France, car seule l'Europe unie peut disposer d'un potentiel économique capable de lutter avec les grandes puissances productrices;
— la coopération européenne doit apporter à la France, par l'intégration économique, la sécurité et l'expansion :
- dans le domaine agricole en fournissant de nouveaux débouchés,
- dans le domaine industriel en permettant la création d'entreprises à l'échelle européenne,
- dans le domaine monétaire en permettant une meilleure circulation des capitaux;

— l'Europe économique débouchera plus tard sur une Europe politique qui devra respecter les particularités nationales tout en aboutissant à une unification des grandes législations, et à des institutions communes de type supra-national.

● LA PAIX ET LE BONHEUR DANS LE MONDE :

— la Paix doit être assurée :
- par le règlement rapide de tous les conflits actuels avec des solutions justes qui respectent la volonté de tous les peuples,
- par le respect des conventions internationales, et une coopération loyale aux organismes internationaux;

— l'aide aux nations sous-développées, le problème de la faim doivent faire l'objet d'initiatives de coopération véritable entre toutes les nations.

● POUR NANTES ET SA RÉGION :

Les grandes lignes de ce programme auraient comme résultats particuliers :
— l'expansion économique par le maintien des industries existantes et l'implantation d'industries nouvelles;
— la solution du problème de l'emploi et de celui du logement;
— la mise en place d'infrastructures d'équipement;
— le développement de l'Université et des Instituts techniques;
— une véritable décentralisation culturelle et artistique

...et ainsi NANTES, métropole régionale française deviendrait une véritable MÉTROPOLE EUROPÉENNE.

Vu :

le candidat :
Bernard LERAT
Adjoint au Maire de Nantes
Professeur au Lycée Jules-Verne
Licencié ès Lettres - Diplômé d'Études Supérieures
Médaille de l'Internement
Médaille de la Jeunesse et des Sports
Chevalier des Palmes Académiques

le suppléant :
Joseph BEUCHET
Facteur d'Orgues

CHANTREAU & Cie - NANTES